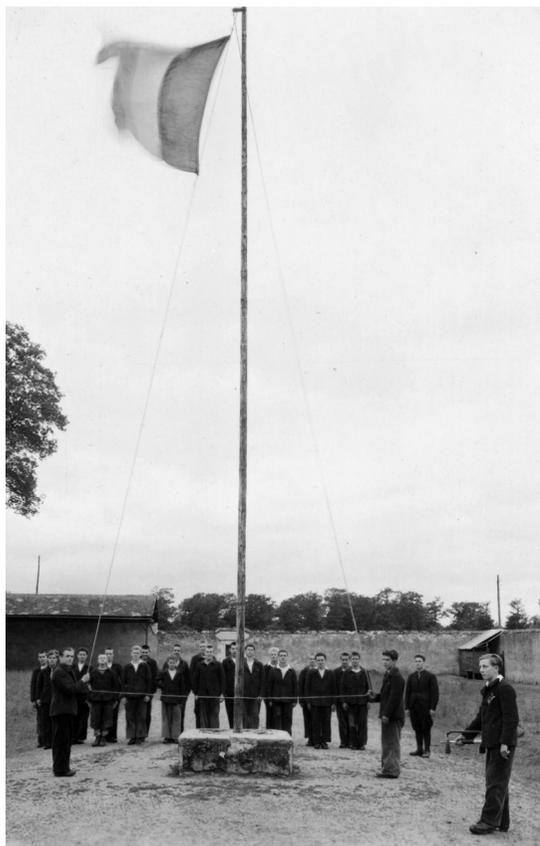


PLACE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIATS



Le Centre d'exposition s'inscrit dans un réseau riche de partenaires tels que : le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée (CNAHES), le Centre d'archives contemporaines de Fontainebleau, les Archives départementales de la région parisienne, les Archives du Ministère de la Justice, l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire ainsi que les Universités de Paris 8, Paris 7, Paris 4, Angers et Rouen.

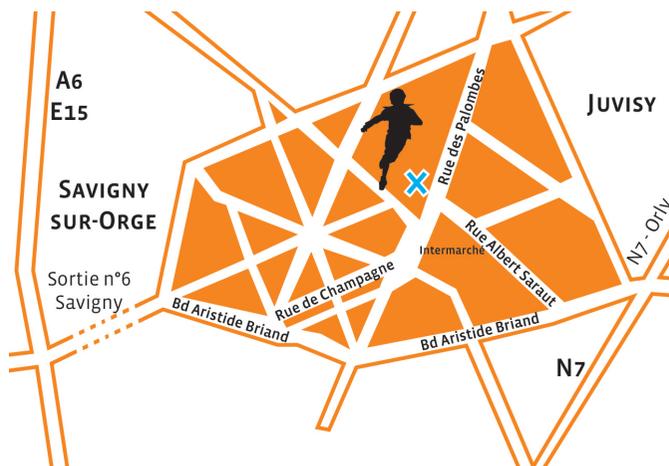


Design graphique : Alicia Izard et Vincent Maillard

L'ACCÈS AU CENTRE D'EXPOSITION



Ferme de Champagne (Centre d'exposition)
Rue des Palombes, 91600 Savigny-sur-Orge



Venir en voiture

Autoroute A6 (sortie Savigny)
Nationale 7 (sortie Pyramide)

En transports en commun

RER C ou D / Gare de Juvisy (sortie côté Mairie)
Bus 486 (arrêt Debussy-Champagne)

Contact

Tél : 01 69 54 24 19

veronique.blanchard@justice.fr (visites adultes)

daniele.briere@justice.fr (visites jeunes)

Visitez notre site internet
www.enfantsenjustice.fr



(XIX^e – XXI^e siècles)
enfantsenjustice.fr

« Ferme de Champagne »
Rue des Palombes - 91600 Savigny-sur-Orge

ESPACE PÉDAGOGIQUE INTERACTIF POUR

les adultes / personnels en formation
PJJ, secteur social, universitaires,
délégations étrangères, journalistes...

les jeunes
PJJ, prévention, Éducation Nationale...

le grand public
uniquement sur rendez-vous

L'HISTOIRE

À l'initiative de l'Association pour l'histoire de la Protection judiciaire des mineurs (AH-PJM), le Centre d'exposition «Enfants en justice, XIXes-XXIes» a été financé et inauguré par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) en décembre 2001. Depuis 2009, le Centre d'exposition est un service rattaché à l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ).

Nous ne voulons pas que ce centre d'exposition soit la seule expression d'une histoire institutionnelle glorifiant ou condamnant telle ou telle administration, afin que les acteurs, encadrants ou pensionnaires, y aient toute leur place.

Nous ne cherchons pas à dérouler l'histoire des «enfants en justice» comme une pelote d'hier à aujourd'hui, le passé venant en quelque sorte donner sens au présent ou faire la leçon au futur, mais plutôt à proposer un incessant



questionnement, une réflexion sur les liens entre passé et avenir.

Nous aimerions que ce Centre d'exposition apporte sa contribution à la lutte contre les grandes amnésies de cette histoire qui produisent en spirale les mêmes discours, les mêmes politiques, les mêmes mesures, constamment réinventés, en faisant table rase du passé. Nous dédions ce lieu à tous les jeunes qui sont passés par ces centres, qu'ils soient dénommés « inéducables, inamendables, apaches, délinquants, pervers, inadaptés, jeunes voyous, tapirs, cas sociaux, incasables, sauvageons... »

LE LIEU

Le Centre d'exposition est installé dans l'ancien pavillon d'accueil d'un des premiers Centres d'Observation Publics de l'Éducation Surveillée (COPEs), qui a ouvert ses portes en juillet 1945 et a fonctionné pratiquement comme tel jusqu'au début des années 1970. Le COPEs s'est transformé par la suite en Institution Spéciale d'Éducation Surveillée puis en Centre d'Action Éducative, et enfin en CEF (Centre Éducatif Fermé).

Le pavillon d'accueil, désaffecté depuis la fin des années 1960, était organisé à l'origine en 18 cellules, appelées par euphémisme



des «chambrettes» et recevant à peu près autant de mineurs pendant 3 jours (jours et nuits), puis encore pour une durée d'environ 15 jours (juste la nuit). Ils étaient ainsi intégrés progressivement dans des groupes, affectés chacun à un pavillon différent de l'établissement.

Pour l'aménagement des cellules subsistantes aujourd'hui, l'historien Mathias Gardet, concepteur du projet a privilégié une approche thématique mettant en valeur la collection d'archives, l'iconographie et les objets rassemblés et interpellant les pratiques et les questionnements actuels.

13 thèmes déclinés :

- Le jugement
- L'observation
- La condamnation
- La classification
- La rébellion
- Le comptage
- La rééducation
- La réinsertion
- La prévention
- La rédemption
- La confession
- L'évasion
- La punition

LA PÉDAGOGIE

Formation adulte

Un personnel de l'ENPJJ est en charge des visites adultes, qui s'effectuent dans le cadre de la formation des personnels de l'ENPJJ et des différents travailleurs sociaux. Ces visites s'effectuent par demi-journée ou sur une journée entière. Les groupes peuvent varier de 10 à 35 personnes (sur rendez-vous). Il est possible d'organiser des interventions hors les murs.

Visites jeunes

Un personnel éducatif est en charge spécifique de l'accueil du jeune public. Les visites s'effectuent essentiellement dans le cadre de :

- la PJJ (mesures de réparation, stages de citoyenneté...)
- de la Prévention (MJD, CLPD, etc...)
- de l'Éducation Nationale (cours d'éducation civique et d'histoire, projet spécifique autour de la justice).

Le Centre d'exposition est un outil pédagogique permettant de sensibiliser les jeunes aux questions de la Justice des mineurs d'hier et d'aujourd'hui. Les groupes (sur rendez-vous) peuvent varier de 3 à 10 personnes pour la PJJ et compter un maximum de 30 personnes pour l'Éducation Nationale.



Espace de documentation et de recherche

Cet espace est ouvert (sur RDV) aux chercheurs, étudiants, élèves-éducateurs et à toute personne intéressée par cette histoire. Il offre des sources complémentaires et une bibliographie fournie sur les différents thèmes abordés, ainsi qu'une banque d'images, de vidéos et de films sur le sujet. Le site internet a pour vocation – à terme – d'être une ressource incontournable dans le secteur.